

CQP Intégrateur câbleur aéronautique (CQPM)

RNCP24884 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	200
Code(s) ROME	H2604, H2602
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/12/2020

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la métallurgie – Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM)

<http://www.uimm.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) titulaire de la qualification assure les opérations de montage et de câblage du matériel électrique embarqué dans un sous-ensemble ou aéronef en respectant strictement les règles liées à l'environnement et à la sécurité. Il (elle) intervient dans le respect des spécifications d'un dossier de fabrication et de montage, seul ou parfois en équipe sur différents éléments électriques d'un aéronef.

Liste des activités visées par le certificat:

- A1. Préparation des éléments nécessaires à l'installation des ensembles ou sous-ensembles électriques dans l'aéronef et de la zone de travail
- A2. Assemblage-montage des éléments d'un ensemble ou sous-ensemble électrique
- A3. Réalisation des opérations de raccordement et de protection de l'ensemble ou du sous-ensemble électrique
- A4. Contrôle qualité et compte-rendu d'activité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées :

- C1 Préparer les éléments nécessaires (harnais, outillage, outils, etc...) à l'installation des sous-ensembles électriques et/ou meubles
- C2 Repérer et préparer la zone de travail (repérage dans l'aéronef, nettoyage, mise en place la bande de sécurité)
- C3 Fixer les éléments ou les sous-ensembles (installation des supports et rampes, mise en place du frettage) en tenant compte des règles d'installation spécifiques (respect des distances de sécurité)
- C4 Contrôler la qualité et assurer la traçabilité des outils et du matériel utilisé
- C5 Positionner les éléments ou les sous-ensembles en respectant le plan d'installation (cheminement, dérivations, sens des flammes et modification élémentaire éventuelle)
- C6 Réaliser les raccordements (enfichage, métallisation, brossage, dégraissage, pose de vernis, etc)
- C7 Protéger et conditionner le sous-ensemble (stockage installation des protections plastiques) et son environnement

Blocs de compétences

RNCP24884BC01 — La réalisation de l'installation d'un faisceau ou meuble

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Ce bloc de compétences reprend les capacités professionnelles suivantes :

C1 Préparer les éléments nécessaires (harnais, outillage, outil, etc) à l'installation des sous-ensembles électriques et/ou meubles

C2 Repérer et préparer la zone de travail (repérage dans l'aéronef, nettoyage, mise en place de bande de sécurité)

C3 Fixer les éléments ou les sous-ensembles (installation des supports et rampes, mise en place du frettage) en tenant compte des règles d'installation spécifiques (respect des distances de sécurité)

C4 Contrôler la qualité et assurer la traçabilité des outils et du matériel utilisé

Modalités d'évaluation :

Evaluation en situation professionnelle réelle : L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail ;
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat.

Ou

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion de projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Ou

Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée : Si nécessaire, la commission d'évaluation pourra mettre en œuvre une évaluation en situation professionnelle reconstituée.

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

- par observation avec questionnements ;
- ou avec restitution écrite et/ou orale par le candidat.

Et

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

Attestation :

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation

RNCP24884BC02 — La réalisation d'une modification

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Ce bloc de compétences reprend les capacités professionnelles suivantes :

C5 Positionner les éléments ou les sous-ensembles en respectant le plan d'installation (cheminement, dérivations, sens des flammes et modification élémentaire éventuelle)

C6 Réaliser les raccordements (enfichage, métallisation, brossage, dégraissage, pose de vernis, etc)

C7 Protéger et conditionner le sous-ensemble (stockage installation des protections plastiques) et son environnement

Modalités d'évaluation :

Evaluation en situation professionnelle réelle : L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles. Cette évaluation s'appuie sur :

- une observation en situation de travail ;
- des questionnements avec apport d'éléments de preuve par le candidat.

Ou

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM

territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion de projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Ou

Évaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée : Si nécessaire, la commission d'évaluation pourra mettre en œuvre une évaluation en situation professionnelle reconstituée.

L'évaluation des capacités professionnelles s'effectue dans des conditions représentatives d'une situation réelle d'entreprise :

- par observation avec questionnements ;
- ou avec restitution écrite et/ou orale par le candidat.

Et

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

Attestation :

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur industriel ou connexe

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Cette qualification peut être utile ou indispensable à titre principal dans l'exercice de plusieurs métiers, à titre d'exemples non exhaustifs :

Monteur-câbleur aéronautique

Monteur-câbleur électrique

Câbleur aéronautique

Câbleur électrique

Intégrateur câbleur aéronautique

Intégrateur câbleur électrique

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 841 €
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique · tension 5/5 (Très élevée) C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 965
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	10 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury paritaire: 50% de représentants des salariés / 50% de représentants des employeurs.

Délégation patronale : maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie et, en tant que de besoin, un membre supplémentaire de la branche du travail temporaire.

Délégation syndicale : chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche de la métallurgie désigne un ou plusieurs représentants qualifiés et, en tant que de besoin, un membre supplémentaire de la branche du travail temporaire. Seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

En cas de partage des voix, celle du président du jury est prépondérante.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/12/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36700

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site internet dédié aux CQPM : cqpm.fr ; rubrique "s'informer"

UIMM

CQPM

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24884/>